

(19)



(11)

EP 1 719 952 B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:
17.01.2018 Bulletin 2018/03

(51) Int Cl.:
F24C 7/08 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **06008243.5**

(22) Date de dépôt: **21.04.2006**

(54) **Cuisinière comprenant aux moins deux modules de cuisson et un système d'affichage**

Gargerät mit mehreren Kochmodulen und eine Betriebszustandsanzeigeeinrichtung

Cooking device comprising at least two cooking units and an operating status display

(84) Etats contractants désignés:
DE FR GB IT

(30) Priorité: **25.04.2005 FR 0504126**

(43) Date de publication de la demande:
08.11.2006 Bulletin 2006/45

(73) Titulaires:
• **Rational AG**
86899 Landsberg/Lech (DE)
• **FRIMA International AG**
9435 Heerbrugg (CH)

(72) Inventeurs:
• **Wiedemann, Peter**
86836 Klosterlechfeld (DE)

• **Podestat, Helen**
79356 Eichstetten (DE)
• **Müllges, Michael**
79098 Freiburg im Breisgau (DE)

(74) Mandataire: **Weber-Bruls, Dorothée**
Jones Day
Nextower
Thurn-und-Taxis-Platz 6
60313 Frankfurt am Main (DE)

(56) Documents cités:
EP-A- 1 172 056 EP-A2- 0 990 855
DE-A1- 10 127 594 DE-A1-102005 032 088
DE-U1- 20 203 117 DE-U1-202004 018 719
FR-A- 2 522 785 FR-A1- 2 856 574
US-A- 4 454 501 US-B1- 6 255 630

EP 1 719 952 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

[0001] La présente invention concerne une cuisinière selon le préambule de la revendication 1.

[0002] On connaît par exemple d'après le document EP 1 254 623 A2 un système d'affichage visuel d'une cuisinière, lequel système d'affichage est disposé dans une colonne de support sensiblement à hauteur des yeux d'un utilisateur. Il est prévu sur le système d'affichage un panneau de commande, par l'intermédiaire duquel peuvent être réglés les paramètres de cuisson, les états d'activation etc. des modules de cuisson individuels.

[0003] Le document DE 2 0310 602 U1 divulgue une cuisinière éprouvée comprenant un support du type colonne, sur lequel deux modules de cuisson sont aménagés côté gauche et côté droit au-dessus de bras pivotants. Dans cette cuisinière, un panneau de commande est intégré de façon centrale entre les deux modules de cuisson aménagés côté gauche et côté droit sur le support du type colonne.

[0004] Le document DE 101 27 594 A1 divulgue un rangement de touches tactile. Il se trouve dans une partie d'un table de cuisson vitrocéramique qui forme une surface tactile. Un affichage central consiste de six DELs. Quatre commutateurs de sélection représentent quatre foyers de cuisson du table de cuisson. Chaque commutateur de sélection est associé à une DEL de sélection. Ces

[0005] DELs de sélection indiquent si le foyer de cuisson associé avec le commutateur respectif a été activé. Lorsque une DEL de sélection s'allume de manière très brillante, cela signifie que tant le foyer est exploité comme l'état de ce foyer est affiché par l'affichage central.

[0006] Le document EP 0 990 855 A2 divulgue un appareil de cuisson avec une plaque de cuisson vitrocéramique avec un nombre prédéfini d'emplacements de cuisson, où est associée à chaque emplacement de cuisson respectivement une installation de chauffage, au moins une installation de temporisation disposée à la plaque de cuisson vitrocéramique pour prédéterminer la durée de temps et/ou l'instant de départ et/ou l'instant final pour le fonctionnement d'au moins l'une des installations de chauffage avec au moins un élément d'actionnement pour le réglage d'un temps, qui comprend de préférence au moins un capteur optique, capacitif, inductif ou piezo-électrique, et au moins un élément d'affichage pour l'affichage du temps réglé par au moins un élément d'actionnement précité. L'installation de temporisation est intégrée dans la plaque de cuisson vitrocéramique, où au moins un élément d'actionnement précité pour le réglage du temps et au moins un élément d'affichage précité pour afficher le temps sont disposés en dessous de la plaque de cuisson vitrocéramique et sont actionnables respectivement visible depuis la surface de la plaque de cuisson vitrocéramique.

[0007] Le document US 6 255 630 B1 divulgue un appareil de cuisson comprenant deux fours de cuisson et un système d'affichage de l'état de fonctionnement d'un

des modules de cuisson, un affichage de correspondance qui affiche le module de cuisson sélectionné auquel doivent correspondre les informations indiquées dans l'affichage de l'état de fonctionnement et un émetteur de signaux acoustiques, qui est activé à l'occasion d'un changement de l'état de fonctionnement pouvant être prédéfini, comme la fin d'un processus de cuisson, d'un module de cuisson. Dans de nombreux systèmes de cuisson modulaire connus, l'utilisateur ne peut avoir conscience de l'état de fonctionnement respectif des modules de cuisson individuels que lorsqu'il accède directement à l'espace de cuisson du module de cuisson, afin de déterminer l'état de fonctionnement correspondant dans le module de cuisson. Cela peut s'accompagner d'une influence fâcheuse de l'atmosphère de l'espace de cuisson. D'autres systèmes de cuisson modulaire connus utilisent certes deux systèmes d'affichage, toutefois il est souvent difficile pour un utilisateur d'avoir conscience suffisamment rapidement et correctement des valeurs de fonctionnement respectives des divers modules de cuisson, surtout lorsque la charge de travail élevée de l'utilisateur ne lui laisse que peu de temps pour avoir conscience de l'état de fonctionnement du module de cuisson et évaluer celui-ci. Avant tout, l'abondance des valeurs de cuisson et des paramètres de cuisson pour chacun des modules de cuisson détourne fortement l'utilisateur se servant des systèmes de cuisson modulaire connus de sa propre tâche, consistant à surveiller et à diriger le processus de cuisson et de préparation de chaque module de cuisson individuel. Lorsque l'utilisateur intervient trop tardivement, étant donné qu'il a mal interprété l'état d'information affiché d'un module de cuisson, la cuisson résultante peut en subir les conséquences.

[0008] L'objet de l'invention est de créer une cuisinière avec un système d'affichage de l'état de fonctionnement d'un parmi plusieurs modules de cuisson, comme des cuves, d'une cuisinière, avec lequel l'utilisateur comprend et utilise les états de fonctionnement actuels d'un des modules de cuisson de façon simple et ergonomique et avec lequel l'utilisateur sera détourné le moins possible de sa propre activité.

[0009] Cet objet est résolu par le fait qu'il est prévu un système d'affichage de l'état de fonctionnement d'un parmi plusieurs modules de cuisson, comme des cuves, d'une cuisinière, lequel système d'affichage comporte un affichage de l'état de fonctionnement, avec lequel peuvent être indiquées les informations concernant l'activité du module de cuisson, comme le programme de cuisson réglé, la position du couvercle du module de cuisson, l'état d'activation, les valeurs de cuisson, comme la température, la pression, l'humidité etc., les paramètres de cuisson pré-réglés et similaires, d'un module de cuisson pouvant être sélectionné à partir de plusieurs modules de cuisson, et un affichage de correspondance, qui affiche le module de cuisson sélectionné, auquel doivent correspondre les informations indiquées dans l'affichage de l'état de fonctionnement. Dans ce cas, seules seront

toujours affichées dans le panneau d'affichage de l'état de fonctionnement les informations de l'état de fonctionnement d'un seul module de cuisson qui est sélectionné, tandis que les informations concernant le ou les module(s) de cuisson non sélectionné(s) restent dissimulées jusqu'à ce que celui(ceux)-ci soi(en)t sélectionné(s).

[0010] Le système d'affichage selon l'invention garantit que l'utilisateur apprenne uniquement les informations d'un module de cuisson individuel. Ainsi, les erreurs d'interprétation sont exclues, car l'utilisateur ne doit se concentrer que sur une unité de cuisson d'un module de cuisson lorsqu'il évalue les états de cuisson. Une distraction entraînée par les valeurs de fonctionnement d'autres modules de cuisson est exclue selon l'invention. De manière inattendue, il est prouvé qu'avec le système d'affichage selon l'invention, l'intervention fréquente fâcheuse de l'utilisateur dans l'atmosphère de cuisson sur l'appareil de cuisson peut être évitée, car l'affichage de correspondance donne à l'utilisateur un sentiment de sécurité lorsqu'il interprète l'état de fonctionnement du module de cuisson contrôlé, c'est la raison pour laquelle cela dispense des contrôles ultérieurs inutiles dans l'espace de cuisson.

[0011] Dans une formation complémentaire de l'invention, l'affichage de correspondance est visualisé par une indication d'emplacement qui indique essentiellement la position du module de cuisson sélectionné par rapport au système d'affichage ou par rapport à un élément repéré de la cuisinière, comme un support de module de cuisson du type colonne ou un module de cuisson non sélectionné. Dans ce cas, des symboles du type pictogrammes, lesquels reproduisent schématiquement par exemple la structure d'ensemble de la cuisinière faisant ressortir la position du module de cuisson, servent à attirer l'attention sur le module de cuisson sélectionné. De préférence, l'affichage de correspondance est visualisé par une flèche directionnelle, qui est orientée sensiblement depuis le système d'affichage en direction de la position actuelle du module de cuisson sélectionné, lorsqu'on observe le système d'affichage. L'affichage fléché précise notamment sans chiffres et sans lettres la correspondance exacte des états de fonctionnement du module de cuisson sélectionné indiqués dans l'affichage de l'état de fonctionnement, et l'utilisateur peut à présent se concentrer exclusivement sur la combinaison de lettres et de chiffres des indications de l'état de fonctionnement.

[0012] En outre, le système selon l'invention peut être pourvu d'un affichage supplémentaire marche-arrêt concernant l'état de fonctionnement des modules de cuisson, qui indique en permanence l'état d'activation d'un des modules de cuisson sélectionnés, de préférence de tous les modules. De préférence, l'affichage marche-arrêt est configuré de telle sorte que des signaux prédéfinis par le système d'affichage visuel, notamment des signaux en couleur, correspondent aux modules de cuisson respectifs, afin d'indiquer en permanence de préférence leur état d'activation.

[0013] Dans un mode de réalisation préféré de l'inven-

tion, l'affichage de correspondance est formé par un affichage électronique comprenant une fonction d'écran tactile, au contact duquel l'utilisateur peut sélectionner le module de cuisson dont l'information de fonctionnement doit être affichée dans l'affichage de l'état de fonctionnement. De préférence, l'affichage marche-arrêt est réalisé dans l'affichage électronique de l'affichage de correspondance.

[0014] Dans une formation complémentaire de l'invention, l'affichage électronique de l'affichage de correspondance comprend un panneau de commande, dans lequel ne peuvent être visualisées et distribuées que des informations d'emplacement, comme des flèches directionnelles, en fonction du nombre de modules de cuisson, afin d'afficher la position du module de cuisson sélectionné, sachant que, en touchant de façon correspondante le panneau de commande dans la zone de l'indication d'emplacement, il est possible de sélectionner le module de cuisson respectif correspondant à l'indication d'emplacement pour visualiser ses valeurs d'état de fonctionnement.

[0015] Dans un mode de réalisation préféré d'une cuisinière comprenant deux modules de cuisson, qui sont aménagés côté droit et côté gauche sur une colonne de support portant le système d'affichage, deux flèches directionnelles notamment opposées dans l'affichage de correspondance sont visualisées, lesquelles flèches sont orientées vers la droite et vers la gauche en fonction du module de cuisson sélectionné.

[0016] En outre, l'affichage de correspondance peut comprendre, par exemple, une section de signal gauche et droite présentant une couleur modifiable, une teinte prédéfinie, comme le rouge, indiquant pour la section de signal gauche et/ou droite l'état d'activation respectif, notamment l'état marche-arrêt, du module de cuisson situé à gauche et/ou à droite.

[0017] Le système d'affichage selon l'invention comporte un émetteur de signaux acoustiques, qui est activé dans un état de fonctionnement pouvant être prédéfini ou une modification pouvant être prédéfinie de l'état de fonctionnement, comme la fin du processus de cuisson d'un module de cuisson, dont les informations de fonctionnement ne sont pas indiquées dans l'affichage de l'état de fonctionnement, en émettant un signal acoustique. Stimulé par le signal, l'utilisateur contrôle l'état de fonctionnement du module de cuisson sélectionné en fonction de l'affichage de l'état de fonctionnement et détermine que son état de fonctionnement est normal, ce qui le pousse en outre à sélectionner d'autres modules de cuisson afin de les contrôler.

[0018] La cuisinière peut comprendre un support notamment du type colonne, les modules de cuisson, comme des cuves, étant aménagés sur le support.

[0019] Dans une formation complémentaire de la cuisinière, les modules de cuisson sont aménagés de façon mobile, notamment de façon à pouvoir pivoter sur le support, et lorsque l'emplacement de l'affichage de correspondance du dispositif d'affichage selon l'invention est

modifié, les indications d'emplacement correspondantes sont également modifiées, notamment la direction de la flèche directionnelle, dans l'affichage de correspondance en fonction de la position modifiée du module de cuisson sélectionné. De cette façon, la position actuelle du module de cuisson sélectionné est affichée en permanence, c'est la raison pour laquelle cela évite des confusions d'informations du module de cuisson.

[0020] D'autres détails, avantages et caractéristiques de l'invention deviennent plus clairs à la lecture de la description suivante d'un mode de réalisation préféré de l'invention en s'appuyant sur les dessins en annexe, sur lesquels on peut voir que :

la figure 1 illustre une vue latérale schématique d'une cuisinière selon l'invention comprenant un système d'affichage selon l'invention ; et
la figure 2 illustre une vue détaillée du système d'affichage selon la figure 1.

[0021] La figure 1 illustre une cuisinière 1 comprenant un support du type colonne 3, qui est placé fixement sur le sol (non représenté plus en détail) en mettant à disposition des raccords électriques et/ou d'autres raccords. Sur l'extrémité libre supérieure 5 du support du type colonne 3, une plaque chauffante 7 est disposée à hauteur optimale de façon ergonomique pour l'utilisateur.

[0022] La cuisinière 1 comporte généralement une structure de support du type arbre, dans laquelle deux axes de pivotement 9, 11 du type branche s'étendent perpendiculairement à l'axe longitudinal L du support 3. Sur les axes de pivotement 9, 11, un module de cuisson 13, 15 est disposé respectivement côté gauche et côté droit sur le support 3. Les modules de cuisson 13, 15 sont logés de façon pivotante, afin de renverser des liquides de cuisson ou de nettoyage au-dessus d'une arête de limitation du module de cuisson 13, 15. Pour réaliser le processus de pivotement, une unité d'entraînement correspondante est aménagée dans le support du type colonne 3.

[0023] Les modules de cuisson 13, 15 comprennent respectivement une cuve 17, 19, qui peut être fermée par un couvercle mobile 21, 23.

[0024] Un système d'affichage 25 selon l'invention est intégré à hauteur de l'axe de pivotement sur le support du type colonne 3, lequel système est constitué de plusieurs panneaux de commande à écran tactile et d'unités d'affichage et est combiné à une manette d'utilisation, comme un bouton tournant. Sur la figure 2 est représentée une vue détaillée du panneau de commande d'affichage du système d'affichage 25 selon l'invention. Le système d'affichage 25 selon l'invention comporte plusieurs panneaux d'affichage visuels, qui sont combinés à une fonction de commande, ce qui est désigné généralement par écran tactile.

[0025] Le panneau supérieur rectangulaire 31 sert à mettre en marche et à arrêter un module de cuisson sélectionné. On reviendra ultérieurement sur la sélection

individuelle. L'état de fonctionnement du module de cuisson est désigné par « 0 » lorsqu'il est désactivé et par « 1 » lorsqu'il est activé. Le panneau de commande 33 situé dessous sert à sélectionner une fonction de cuisson mémorisée définie, la localisation et la sélection étant réalisées en touchant le panneau de commande.

[0026] Les deux pictogrammes plus petits, représentés dans un cadre rectangulaire, représentent des affichages selon lesquels le module de cuisson sélectionné est en activité de rôti ou de cuisson à l'étuvée et/ou d'ébullition. Des procédures de cuisson prédéfinies peuvent être définies avec la barre de panneau de commande 37, 39, 41 disposée dessous. Dans une partie droite des barres de panneau de commande, des procédures de cuisson pour des processus de rôti, par exemple le rissolement de morceaux de viande, de poisson, etc. peuvent être sélectionnées, des processus de cuisson à la vapeur, par exemple pour braiser ou faire cuire des oeufs à la coque ou des pâtes, étant prévus dans une partie gauche de la barre du panneau de commande. Des pictogrammes (non représentés) peuvent être utilisés pour la représentation visuelle des programmes de cuisson individuels.

[0027] Le système d'affichage selon l'invention comporte en outre un affichage de correspondance 43, lequel indique, par une flèche s'allumant et s'éteignant, à quels modules de cuisson 13, 15 doivent correspondre les valeurs de fonctionnement dans les panneaux d'affichage 33, 37, 39, 41 cités ci-dessus.

[0028] Dans l'exemple représenté sur la figure 2, il est possible de reconnaître la flèche 42 orientée vers la gauche (caractérisée par une ligne ininterrompue), ce qui fait comprendre à l'utilisateur que les informations dans les panneaux d'affichage concernent le module de cuisson 15, qui est fixé côté gauche au support du type colonne 3. La flèche 44 représentée en pointillés illustrera qu'un affichage fléché est possible, mais qu'en sélectionnant le module de cuisson 15, il n'est pas visible par l'utilisateur lorsqu'il est éteint. Dans une formation complémentaire de l'objet de l'invention illustré sur la figure 2, une troisième flèche directionnelle peut être prévue, qui est orientée verticalement vers le haut en direction de la plaque chauffante 7 et s'allume lorsqu'elle est sélectionnée.

[0029] En outre, l'affichage de correspondance 43 peut être pourvu d'un affichage en couleur (non représenté), qui peut afficher de façon uniforme une ou plusieurs teinte(s). Par exemple, dans une section gauche de panneau 45, le fond est d'une couleur rouge, ce qui fait comprendre à l'utilisateur que le module de cuisson côté gauche 15 est en activité de cuisson. Si la section droite de panneau 45 de l'affichage de correspondance 43 est également rouge, l'utilisateur doit en déduire que le module de cuisson droit 13 est également en fonctionnement. Dans le cas d'une autre couleur, l'utilisateur peut en déduire que le module de cuisson respectif est arrêté.

[0030] Afin d'attirer l'attention de l'utilisateur sur une modification de l'état de fonctionnement du module de

cuisson non sélectionné (sur la figure 2, le module de cuisson 13), le système d'affichage 25 selon l'invention est pourvu d'un émetteur de signaux acoustiques (non représenté), qui émet notamment un signal acoustique lorsqu'une valeur définie de l'état de fonctionnement sur le module de cuisson non sélectionné est réglée ou lorsque l'état de fonctionnement du module de cuisson non sélectionné est modifié. En sélectionnant de manière correspondante le module de cuisson non sélectionné, l'utilisateur peut effectuer un contrôle. Un émetteur de signaux peut alors notamment être activé lorsqu'une activité de cuisson est terminée.

[0031] Etant donné que seules les valeurs de fonctionnement d'un module de cuisson peuvent être affichées, une fonction d'écran tactile est intégrée dans l'affichage de correspondance 43, pour sélectionner facilement le module de cuisson 13, 15 respectif. En touchant la section de panneau 45, 47 respective, le module de cuisson gauche ou droit 13, 15 peut être sélectionné.

[0032] Un bouton poussoir de sélection de programme 49 est disposé au-dessous de l'affichage de correspondance 43, bouton avec lequel peuvent être sélectionnés différents programmes de cuisson, lesquels peuvent être affichés par exemple dans les barres d'affichage 37 à 41.

[0033] Pour régler des paramètres de cuisson et des valeurs de cuisson définis, un régulateur à induction 51 est prévu au-dessous de l'aiguillage 49.

[0034] Les caractéristiques exposées dans la description précédente et sur les figures peuvent être importantes aussi bien individuellement qu'en combinaison quelconque pour la réalisation de l'invention dans les différentes configurations.

Liste des numéros de référence

[0035]

1	cuisinière
3	support
5	extrémité libre supérieure du support
7	plaque chauffante
9, 11	axes de pivotement
13, 15	module de cuisson
17, 19	cuve
21, 23	couvercle pivotant
25	système d'affichage
31	panneau de commande supérieur rectangulaire
33	panneau de commande situé dessous
37, 39, 41	barre de panneau de commande
43	affichage de correspondance
42, 44	flèches directionnelles
45, 47	sections de panneau
49	bouton poussoir de sélection de programme
51	régulateur à induction
L	axe longitudinal

Revendications

1. Cuisinière, comprenant aux moins deux modules de cuisson (13,14) et un système d'affichage de l'état de fonctionnement d'un des modules de cuisson (13, 15) de la cuisinière (1), le système d'affichage comportant un affichage de l'état de fonctionnement, avec lequel peuvent être indiquées les informations concernant l'activité, comme l'état d'activation, les paramètres de cuisson et similaires, d'un seul module de cuisson (13) pouvant être sélectionné parmi les plusieurs modules de cuisson (13) tandis que les informations concernant le ou les module(s) non sélectionnée(s) restent dissimulées jusqu'à ce que celui (ceux)-ci soi(ent) sélectionnée(s), et un affichage de correspondance (43), qui affiche le module de cuisson (13) sélectionné, auquel doivent correspondre les informations indiquées dans l'affichage de l'état de fonctionnement, **caractérisée en ce que** les valeurs de cuisson, comme la température, la pression, etc., peuvent être indiquées avec l'affichage de l'état de fonctionnement et **en ce que** le système comprend un émetteur de signaux acoustiques, qui est activé à l'occasion d'un changement de l'état de fonctionnement pouvant être prédéfini, comme la fin d'un processus de cuisson, d'un module de cuisson, dont l'information de fonctionnement n'est pas indiquée dans l'affichage de l'état de fonctionnement.
2. Cuisinière selon la revendication 1, dans lequel l'affichage de correspondance est visualisé par une indication d'emplacement, qui indique sensiblement la position du module de cuisson sélectionné par rapport au système d'affichage ou par rapport à un autre élément repéré, comme un support de module de cuisson du type colonne ou un module de cuisson non sélectionné.
3. Cuisinière selon la revendication 1 ou 2, dans lequel l'affichage de correspondance (43) est réalisé par une flèche, qui est orientée sensiblement depuis le système d'affichage (25) vers la position actuelle du module de cuisson (13) sélectionné, lorsqu'on observe le système d'affichage (25).
4. Cuisinière selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans lequel est prévu un affichage marche-arrêt supplémentaire, qui indique l'état d'activation au moins du module de cuisson (13) sélectionné.
5. Cuisinière selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans lequel l'affichage de correspondance est formé par un affichage électronique comprenant une fonction d'écran tactile, au contact duquel l'utilisateur peut sélectionner un module de cuisson (13), module dont l'information d'activité doit être affichée dans l'affichage de l'état de fonctionnement.

6. Cuisinière selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, dans lequel un affichage marche-arrêt est réalisé dans l'affichage de correspondance (43), notamment dans l'affichage électronique.
7. Cuisinière selon la revendication 5 ou 6, dans lequel l'affichage électronique de l'affichage de correspondance comprend un panneau de commande, dans lequel, des indications d'emplacement, comme des flèches, peuvent être visualisées de façon exclusivement individuelle, en fonction du nombre des modules de cuisson, pour indiquer la position du module de cuisson sélectionné.
8. Cuisinière selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, sachant que dans une cuisinière comprenant deux modules de cuisson, qui sont aménagés côté gauche et côté droit sur une colonne de support portant le système d'affichage, deux flèches peuvent être visualisées individuellement dans l'affichage de correspondance, parmi lesquelles l'une est orientée vers la droite et l'autre vers la gauche en fonction du module de cuisson sélectionné.
9. Cuisinière selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, sachant que dans une cuisinière comprenant deux modules de cuisson (13, 15), qui sont aménagés côté gauche et côté droit sur une colonne de support portant le système d'affichage, l'affichage de correspondance (43) comprend des sections de signal gauche et droite (45, 47) présentant une couleur modifiable, une teinte prédéfinie, comme le rouge, de la section de signal gauche et/ou droite indiquant l'état d'activation, notamment l'état marche-arrêt, du module de cuisson côté gauche et/ou côté droit (13, 15).
10. Cuisinière selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, comprenant un support notamment du type colonne (3), les modules de cuisson (13, 14), comme des cuves, étant aménagés sur le support (3).
11. Cuisinière selon la revendications 10, dans laquelle les modules de cuisson (13, 15) sont aménagés de façon mobile sur le support (3) et les indications d'emplacement de l'affichage de correspondance (43) informent de la position modifiable du module de cuisson (13, 15) sélectionné, de sorte que la position actuelle du module de cuisson (13, 15) sélectionné est affichée, en permanence.

Patentansprüche

1. Kochgerät, umfassend mindestens zwei Kochmodule (13, 14) und ein Anzeigesystem des Betriebszustands eines der Kochmodule (13, 15) des Kochge-

räts (1), wobei das Anzeigesystem eine Anzeige des Betriebszustands umfasst, mit der die Informationen betreffend die Aktivität, wie den Aktivierungszustand, die Kochparameter und dergleichen eines einzelnen Kochmoduls (13), das unter den mehreren Kochmodulen (13) ausgewählt werden kann, angezeigt werden können, während die Informationen betreffend das oder die nicht ausgewählte(n) Modul(e) verdeckt bleiben, bis diese(s) ausgewählt wird(werden), und eine Korrespondenzanzeige (43), die das ausgewählte Kochmodul (13) anzeigt, mit dem die in der Anzeige des Betriebszustands angezeigten Informationen übereinstimmen müssen, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Kochwerte, wie die Temperatur, der Druck, usw. mit der Anzeige des Betriebszustands angezeigt werden können, und dass das System einen Sender von akustischen Signalen umfasst, der bei einer Änderung des Betriebszustands, der vordefiniert werden kann, wie das Ende eines Kochvorgangs, eines Kochmoduls, dessen Betriebsinformation nicht in der Anzeige des Betriebszustands angezeigt wird, aktiviert wird.

2. Kochgerät nach Anspruch 1, bei dem die Korrespondenzanzeige durch eine Positionsanzeige visualisiert wird, die im Wesentlichen die Position des ausgewählten Kochmoduls in Bezug zum Anzeigesystem oder in Bezug zu einem anderen bezeichneten Element, wie einem Träger eines Kochmoduls vom Typ Säule oder einem nicht ausgewählten Kochmodul, anzeigt.
3. Kochgerät nach Anspruch 1 oder 2, bei dem die Korrespondenzanzeige (43) durch einen Pfeil erfolgt, der im Wesentlichen vom Anzeigesystem (25) zu der aktuellen Position des ausgewählten Kochmoduls (13) gerichtet ist, wenn das Anzeigesystem (25) betrachtet wird.
4. Kochgerät nach einem der Ansprüche 1 bis 3, bei dem eine zusätzliche Ein-Aus-Anzeige vorgesehen ist, die den Aktivierungszustand mindestens eines ausgewählten Kochmoduls (13) anzeigt.
5. Kochgerät nach einem der Ansprüche 1 bis 4, bei dem die Korrespondenzanzeige von einer elektronischen Anzeige gebildet ist, umfassend eine Touchscreen-Funktion, mit der der Benutzer, wenn er sie berührt, ein Kochmodul (13) auswählen kann, ein Modul, dessen Aktivitätsinformation in der Anzeige des Betriebszustands angezeigt werden soll.
6. Kochgerät nach einem der Ansprüche 1 bis 5, bei dem eine Ein-Aus-Anzeige in der Korrespondenzanzeige (43), insbesondere in der elektronischen Anzeige, ausgeführt ist.
7. Kochgerät nach Anspruch 5 oder 6, bei dem die elek-

tronische Anzeige der Korrespondenzanzeige eine Steuertafel umfasst, bei der Positionsanzeigen, wie Pfeile, in Abhängigkeit von der Anzahl der Kochmodule ausschließlich individuell visualisiert werden können, um die Position des ausgewählten Kochmoduls anzuzeigen.

8. Kochgerät nach einem der Ansprüche 1 bis 7, wobei bei einem Kochgerät, umfassend zwei Kochmodule, die auf der linken Seite und der rechten Seite auf einer Tragkonsole, die das Anzeigesystem trägt, angeordnet sind, zwei Pfeile individuell in der Korrespondenzanzeige visualisiert werden können, von denen einer nach rechts gerichtet ist und der andere nach links gerichtet ist, je nach ausgewähltem Kochmodul.
9. Kochgerät nach einem der Ansprüche 1 bis 8, wobei bei einem Kochgerät, umfassend zwei Kochmodule (13, 15), die auf der linken Seite und auf der rechten Seite auf einer Tragsäule, die das Anzeigesystem trägt, angeordnet sind, die Korrespondenzanzeige (43) linke und rechte Signalabschnitte (45, 47) umfasst, die eine veränderbare Farbe aufweisen, wobei eine vordefinierte Farbe, wie rot, des linken und/oder rechten Signalabschnitts den Aktivierungszustand, insbesondere den Ein-Aus-Zustand, des Kochmoduls auf der linken Seite und/oder auf der rechten Seite (13, 15) anzeigt.
10. Kochgerät nach einem der Ansprüche 1 bis 9, umfassend einen Träger, insbesondere vom Typ Säule (3), wobei die Kochmodule (13, 14), wie Behälter, auf dem Träger (3) angeordnet sind.
11. Kochgerät nach Anspruch 10, bei dem die Kochmodule (13, 15) beweglich auf dem Träger (3) angeordnet sind, und die Positionsanzeigen der Korrespondenzanzeige (43) über die veränderbare Position des ausgewählten Kochmoduls (13, 15) informieren, so dass die aktuelle Position des ausgewählten Kochmoduls (13, 15) ständig angezeigt wird.

Claims

1. Cooking device, comprising at least two cooking units (13, 14) and an operating status display system for one of the cooking units (13, 15) of the cooking device (1), the display system comprising an operating status display, with which information concerning the activity, like the activation status, the cooking parameters and similar can be indicated, for one single cooking unit (13), which can be selected from among several cooking units (13), while information concerning the non-selected unit(s) remains concealed up to when it (they) is (are) selected, and a correspondence display (43), which displays the se-

lected cooking unit (13), to which the information indicated on the operating status display must correspond, **characterised in that** the cooking values, like temperature, pressure, etc., can be indicated with the operating status display and **in that** the system comprises an acoustic signal transmitter, which is activated upon a change in the operating status which can be predefined, like the end of a cooking process, a cooking unit, of which the operating information is not indicated on the operating status display.

2. Cooking device according to claim 1, wherein the correspondence display is visualized by an indication of placement, which substantially indicates the position of the selected cooking unit in relation to the display system or in relation to another identified element, like a column-type cooking unit support or a non-selected cooking unit.
3. Cooking device according to claim 1 or 2, wherein the correspondence display (43) is produced by an arrow, which is oriented substantially from the display system (25) towards the current position of the selected cooking unit (13), when the display system (25) is observed.
4. Cooking device according to any one of claims 1 to 3, wherein a supplementary power display is provided, which indicates the activation status, at least of the selected cooking unit (13).
5. Cooking device according to any one of claims 1 to 4, wherein the correspondence display is formed by an electronic display comprising a touchscreen function, with contact of which the user can select a cooking unit (13), the unit of which activity information must be displayed in the operating status display.
6. Cooking device according to any one of claims 1 to 5, wherein a power display is produced on the correspondence display (43), in particular on the electronic display.

7. Cooking device according to claim 5 or 6, wherein the electronic display of the correspondence display comprises a control panel, wherein the indications of placement, like arrows, can be visualized exclusively individually, according to the number of cooking units, to indicate the position of the selected cooking unit.
8. Cooking device according to any one of claims 1 to 7, knowing that in a cooking device comprising two cooking units, which are arranged on the left side and right side on a support column holding the display system, two arrows can be visualized individually on the correspondence display, among which

one is oriented towards the right and the other towards the left, according to the selected cooking unit.

9. Cooking device according to any one of claims 1 to 8, knowing that in a cooking device comprising two cooking units (13, 15), which are arranged on the left side and right side on a support column holding the display system, the correspondence display (43) comprises left and right signal sections (45, 47) that have a changeable colour, a predefined colour, like red, of the left and/or right signal section indicating the activation status, in particular the power status of the cooking unit on the left side and/or right side (13, 15). 5 10 15
10. Cooking device according to any one of claims 1 to 9, comprising a support, in particular of the column type (3), the cooking units (13, 14), like containers, being arranged on the support (3). 20
11. Cooking device according to claim 10, wherein the cooking units (13, 15) are arranged so that they can be moved on the support (3) and the indications of placement of the correspondence display (43) inform of the changeable position of the selected cooking unit (13, 15), so that the current position of the selected cooking unit (13, 15) is displayed, permanently. 25 30 35 40 45 50 55

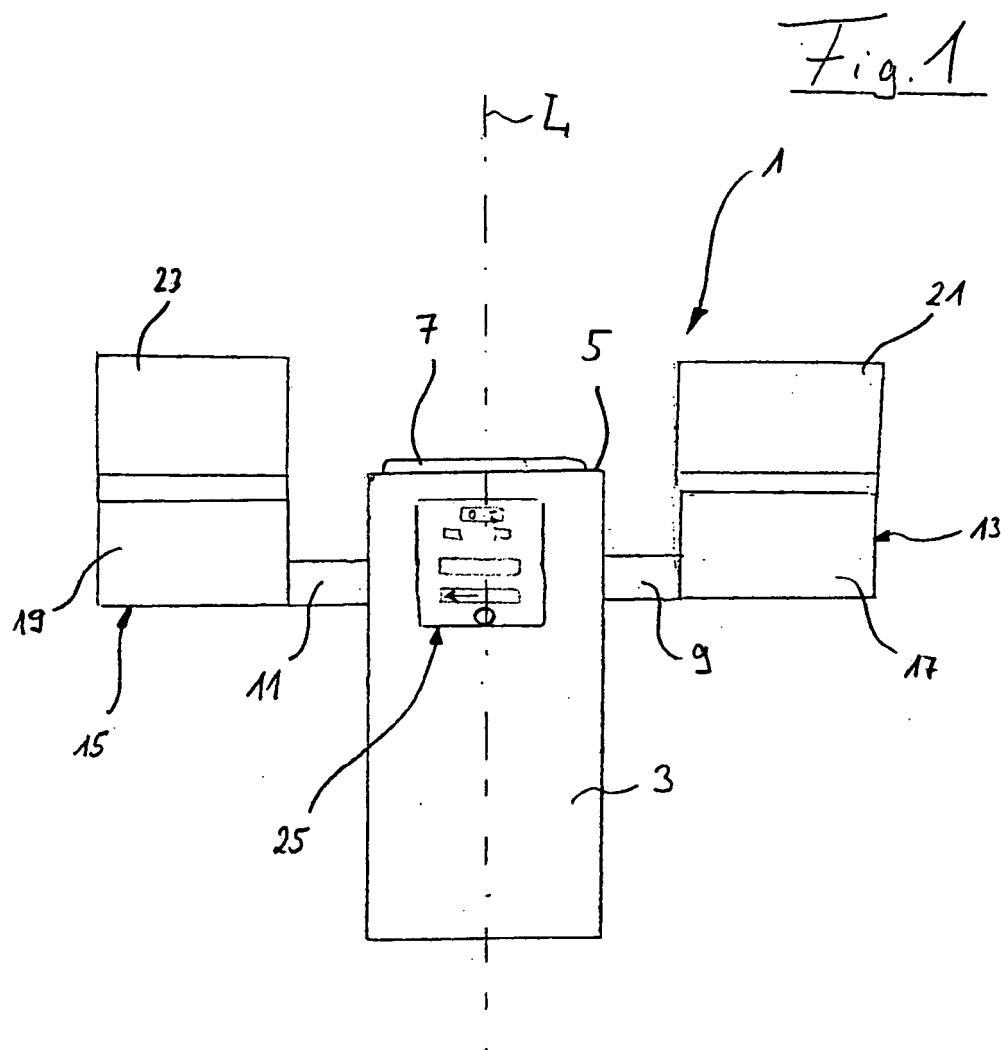
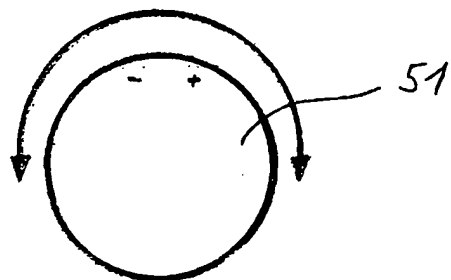
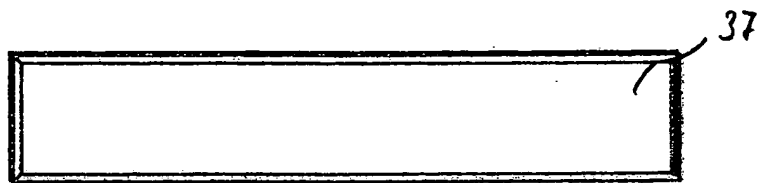
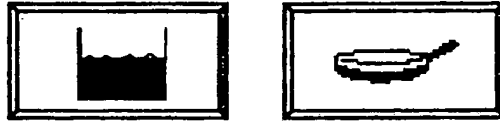


Fig. 2

25



RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- EP 1254623 A2 [0002]
- DE 20310602 U1 [0003]
- DE 10127594 A1 [0004]
- EP 0990855 A2 [0006]
- US 6255630 B1 [0007]